

« La parole vive, facile, brillante et mesurée de M. Picard a constamment captivé l'auditoire, à la sortie de l'audience, des cris de : Vive Picard ! se sont fait entendre. »

Un déplorable accident vient de coûter la vie à M. Edmond Delerue, propriétaire à Cysoing. Hier soir vers cinq heures, M. Delerue, chassant au marais, perdit l'équilibre en traversant un petit pont de bois. Dans sa chute, il lâcha la détente de son fusil et reçut la charge en pleine poitrine. La mort a été instantanée.

Le même jour, et vers trois heures après-midi, un incendie s'est déclaré à Cysoing dans une maison appartenant au sieur Augustin Poissonnier, garde-champêtre. Toute la toiture a été détruite. La perte est évaluée à cinq cent francs ; il n'y avait pas d'assurance. La cause est accidentelle.

On a retiré ce midi, des fossés de Beauraupaire, le cadavre d'un jeune homme de 25 ans, ouvrier ébéniste, dont les parents habitent le quartier de l'Abattoir.

Un vol assez important a été commis hier dans un logement d'ouvriers rue du Midi. Un des logeurs, nommé Léonard Gaspeers, tisserand, né à Peer (Belgique), est parti en emportant presque tous les effets d'habillement de ses camarades de chambre, plus une montre en argent. Le tout est évalué à 200 fr.

Dans ses dernières audiences, le tribunal correctionnel de Lille a jugé les affaires suivantes :

Jean Maessens, sujet belge, ayant servi dans la légion étrangère en Afrique, possède un casier judiciaire, qui constate douze condamnations civiles et cinq condamnations militaires, dont une à mort, vient répondre d'un vol qu'il a commis au préjudice de son patron, le sieur X... demeurant à Roubaix. Il s'entend condamner à quatre mois de prison et à son expulsion du territoire français.

Henri Dubuy s'est introduit avec escalade dans le domicile d'un habitant de Croix, et y a dérobé une certaine somme d'argent. Trois mois d'emprisonnement.

Auguste Creuplant, ouvrier tisserand à Roubaix, s'est servi d'un faux livret. — Trois mois de prison.

L'administration des tabacs vient de publier un document qui constate une augmentation progressive dans la consommation du tabac et duquel il résulte que les moyennes les plus élevées, par individu, sur toutes les espèces réunies, ont été, en 1863 : dans le département du Pas-de-Calais, 2 k. 466 gr. ; dans le département du Nord, 2 k. 195 gr. ; dans le département de la Seine, 1 k. 697 gr.

Les moyennes les moins élevées ont été : dans le département du Lot, 303 gr. ; dans le département du Tarn, 308 gr.

Comme on le voit, les habitants du Pas-de-Calais et du Nord sont ceux qui font le plus fréquent usage du tabac.

A Valenciennes, on a joué ces jours derniers une revue locale intitulée : *de Valenciennes à Anzin*, dont l'auteur a gardé l'anonymat après une complète réussite. Ce succès ne nous étonne pas : de Valenciennes à Anzin !... N'y avait-il pas là matière à un dialogue léger comme une dentelle et une bonne mine à exploiter ?

La flottille que le port de Dunkerque expédie chaque année en Islande pour la pêche à la morue, se compose cette année de 140 navires.

Au marché aux grains de Lille du 25 mars, il y a eu une baisse moyenne de 0 fr. 39 cent. à l'hect.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

VARIÉTÉS

NAPOLÉON A TROYES

1814

Nous empruntons à un nouveau roman de M. Louis Ulbach, la *Cocarde blanche*, le portrait de Napoléon entrant à Troyes après la bataille de Brienne.

C'est le héros, le bourgeois de 1814 qui raconte lui-même :

« Le lendemain de mon retour à Troyes, le 1er février, la neige et le froid redoublèrent. Dans la journée, on entendait ou on crut entendre comme un roulement lointain. »

« C'est le canon, disaient les uns ; c'est l'hiver qui chante l'hymne des Russes, disaient les autres. »

J'ai toujours pensé que c'était en effet le chœur des cent bouches à feu du combat de la Rothière criant le désespoir et l'agonie de la France.

Le 2, on eut des nouvelles de la bataille. Napoléon avait fait des prodiges ; la jeune garde s'était couverte de gloire, mais les vainqueurs reculaient devant les vaincus, et le 3, dès le matin, on attendait l'Empereur.

La ville avait un aspect singulier ; on eût dit que c'était l'ennemi qui arrivait

d'abord. Les visages étaient inquiets ; les maisons, si peu hospitalières déjà pour nos soldats, fermaient leurs devantures, leurs contrevents, et prenaient un air farouche. Le préfet courut pour trouver un logement digne de l'Empereur ; il choisit l'hôtel qu'habitait, rue du Temple, un riche propriétaire, M. Duchâtel. On mit des sentinelles à la porte, comme si le spectre de l'empire était arrivé, avait précédé l'Empereur. La neige tombait et la pluie s'y mêlait par intervalles, faisant de la boue. Les autorités civiles se demandèrent si elles devaient aller au devant du fuyard. Que lui dire ? que lui offrir ? On se concerta longtemps, et on délibéra encore, quand on apprit que l'avant-garde était dans le faubourg Saint-Jacques. Une sorte d'effarement silencieux agita alors la foule, toujours prête pour les spectacles, pour les défilés. Les parents qui attendaient des nouvelles se hâsèrent à courir vers le bas de la ville. L'Empereur eut descurieux sur sa passage ; j'y étais avec mon père. J'ai encore devant moi ce tableau que personne ne pourra peindre.

C'était un peu avant la porte Saint-Jacques. Nous voyions venir du fond du faubourg une masse grouillante : les tambours voulaient battre, auprès du poutre de la ville : on leur fit signe de se taire. Il ne fallait pas troubler cette ville silencieuse qui tenait à son silence. Les soldats marchaient serrés, pressés, harassés, livides, couverts de boue : ils faisaient pitié. De vieilles femmes du peuple oisaient, en branlant la tête, serrer au passage la main de ces pauvres jeunes hommes qui défilait : la vieillesse souhaitait la bienvenue à ceux qui avaient vu la mort. D'autres glissaient un morceau de pain sous le bras des plus faibles ; mais c'était tout.

Après l'avant-garde, il y avait une distance, comme un désert, puis l'Empereur s'avança. Il marchait en tête de l'armée, et un peu en avant de son état-major. Son cheval allait au pas et secouait la tête. Napoléon avait boutoné sa redingote grise que la pluie noircissait presque aux épaules et sur les bras. Son chapeau projetait un peu d'ombre sur son visage, comme un bandeau qui lui recelait le front. Il me parut changé depuis trois jours : peut-être ne l'avais-je pas encore si bien regardé. Sa tête me sembla énorme. Ses yeux essayaient d'errer à droite et à gauche, puis, humiliés de se sentir impuissants, reprenaient une direction fixe, vague ; et alors, je vis distinctement ce regard, si rayonnant d'ordinaire, ramper, pour ainsi dire, terne et voilé, devant lui. La levée pâle était immobile avec un pli aux extrémités ; le teint du visage était jaune comme de la cire sur les joues, avec des ombres bleuâtres vers le menton.

Mais on sentait pourtant encore dans ce masque tragique aux lignes simples, aux couleurs mates, une énergie que le corps, affaissé et ondulant aux mouvements du cheval, perdait de plus en plus. La main droite pendait avec la cravache le long de la cuisse ; l'autre main tenait faiblement les rênes ; ses gants étaient sales ; ses bottes disparaissaient sous la boue. Napoléon, pour se reposer sans doute, avait les pieds sortis des étriers qui se balançaient sur les flancs du cheval avec un cliquetis. Devant moi, un petit ruisseau qui traversait la chaussée fit taire un faux pas au cheval ; l'Empereur, machinalement, redressa vivement la tête qui se cabra. Les pieds rentrèrent dans les étriers, et quelque chose comme un sourire détentit l'arc de sa bouche ; il regarda au-dessus de lui. Défilait-il l'augure ou l'acceptait-il ?

Je vous l'avouerai, j'eus le cœur gonflé. Un sanglot me monta à la gorge, quand je vis passer ainsi l'Empereur, morne au milieu de ces spectateurs mornes ; je n'eus pourtant pas le courage de pousser un cri.

Des officiers, des généraux, allaient à pied, et, rasant le mur des curieux, leur disaient tout bas avec un accent de prière :

« Criez donc « Vive l'Empereur ! » criez donc « Vive l'Empereur ! »

Peine perdue ! ceux qui eussent voulu tenter ce dernier mensonge et faire cette aumône n'en avaient pas la force, ils étaient étranglés par une angoisse invincible. Une femme, une seule, qui, halétante, se penchait et regardait le défilé, ayant aperçu son fils, un pauvre garçon qui traînait la jambe, se précipita dans les rangs, sauta au cou de son enfant et cria : « Vive l'Empereur ! » Mais elle ne le cria qu'une fois et tomba épuisée.

L'empereur passa, puis l'état-major.

J'en ai assez, dis-je à mon père qui était avec moi, allons nous-en !

Nous primes par des rues détournées, mais nous étions devant notre porte avant que le cortège l'eût dépassée. Une seconde fois, je vis Napoléon au coin de la rue du Temple. Il avait le même air, et la rue était aussi silencieuse que le faubourg de la ville ; il ne pleuvait plus. La neige avait pris le dessus : elle tombait avec force. Par un geste bizarre, Napoléon ouvrit sa redingote, en écarta les revers. La neige lui paraissait-elle plus douce ou plus cruelle à recevoir ?

J'ai su qu'en descendant de cheval dans la cour de l'hôtel qu'il allait habiter, il dit au maire de Troyes, d'une voix rauque, brève, qui contenait plus d'un reproche :

« Il fait bien froid dans notre ville. »

« C'est vrai, sire... balbutia le magistrat, qui ne sut que répondre, on se croirait à Moscou. »

L'Empereur eut un éclair, passa devant le maladroit qui l'accueillait par une menace, et, avant d'entrer, regarda la belle maison qu'on lui avait réservée. Avait-il peur d'entrer au Kremlin ?

LOUIS ULBACH.

Dépêche commerciale

Robert Funke et Cie.

Liverpool, 26 mars.

Marché ferme. — Ventes 10 à 12,000 balles.
Jumel fair 10 3/4 ;
Midling Louisiane 10 3/8.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

17 mars 1868. — Charles Léonard, fils légitime de Louis Verstraete et de Clémence Lodewyck.

Jean-Baptiste, fils légitime d'Henri Joseph Baisez et de Cécile Duchâtel.

Henriette, fille légitime d'Henri Oscar Mahon et de Thérèse Vénérande.

Céline Fideline, fille légitime d'Henri Thilie et de Céline Joseph Wateau.

Eugénie Marie, fille légitime de Jean Joseph Gruybeek et de Virginie Rosalie Goeny.

Adolphe Joseph, fils légitime d'Adolphe Théophile Liagre et de Stéphanie Rosalie Ducoumbier.

Florine Philomène, fille légitime de Jean-Baptiste Julien Florin et de Florine Joseph Delmasure.

18 mars. — Léon Joseph, fils légitime d'Auguste Joseph de Bodinance et de Mathilde Joseph Cauvin.

Elise, fille légitime de Germain Joseph Carnoy et de Sophie Henriette Gossemond.

Louis Henri, fils légitime de Louis Joseph Beun et de Marie Charlotte Prévost.

Célestin, fils naturel d'Elise Desfontaine.

Guillaume, fils légitime d'Henri Ernst et de Marie Lucie Schumers.

Emmanuel Joseph fils légitime de César Désiré Lejeune et de Rosine Codron.

Louis, fils naturel de Stéphanie Devarwaer.

Léopold François, fils légitime d'Albert Vandeplassche et de Pauline François Deherdt.

Marie, fille naturelle de Julie Deman.

Marie Anne, fille légitime d'Auguste Smits et de Marie Van Wydekens.

Georgette, fille légitime d'Hyppolite Delahaeft et d'Isabelle Morelle.

Georges, fils légitime d'Hyppolite Delahaeft et d'Isabelle Morelle.

Marguerite Elisa, fille légitime d'Augustin Ducroquet et de Mélanie Decotignies.

19 mars. — Céline, fille légitime de Jean Baptiste Desoubry et d'Hortense Joséphine Lepers.

Anacharsis Henri, fils naturel de Louise Dumez.

Léon Joseph, fils légitime de Julien Joseph Houdart et de Palmyre Julie Dubar.

Arthur, fils naturel de Palmyre Christory.

Émile Joseph, fils naturel de Julia Corrieaux.

Josephine Elise, fille légitime d'Henri François Watine et de Josephine Blomme.

Herbert Alexandre, fils légitime d'Henri Emile Petit et d'Elise Joseph Leplat.

Charles Louis, fils légitime de Charles Louis François et d'Appoline Crespel.

20 mars. — Charles Joseph, fils légitime de Jean Aloïse Depermentier et de Marie Raes.

Lucie, fille légitime de François Joseph Dubus et de Lucie Roseline Loridant.

Marie, fille légitime de François Joseph Dubus et de Lucie Roseline Loridant.

Aimé, fils naturel de Félicie François.

Marie Virginie, fille légitime d'Augustin François Decock et d'Hortense Werbays.

Joseph François, fils légitime de Jean François Joseph Loore et d'Antoinette François Markey.

Jean Baptiste, fils légitime de Jean Baptiste Borghmans et de Léonie Stéphanie Vandromme.

Clémentine Adeline, fille légitime de Jacques Hoorens et de Colette Copman.

DÉCÈS.

17 mars 1868. — Palmyre Masquelier, 1 an, rue de la Chapelle-Carette.

Marie Pauline Vynck, 6 mois, route de Lannoy.

Natalie Joséphine Caus, 7 mois, rue des Charpentiers.

Adeline Philippine François, 44 ans, épouse Clarisse, rue Neuve.

Joséphine Marie Vanhoobroek, 2 ans, rue du Moulin-Bernard.

François Casimir Dage, 1 mois, rue Jacquart.

Edmond Eugène Destombes 2 ans, rue du Nord.

Marie Joseph Odoux, 48 ans, ménagère, épouse de Louis Joseph Lerouge, rue du Moulin de Roubaix.

Marie Dubus, 8 heures, rue de Lille.

François Joseph Vanlaecke, 6 ans, Hôpital.

Leon François Dumortier, 2 ans, route de Lannoy.

Librairie J. REBOUX

RUE NAIN, N° 1,

Grand choix de Livres

pour

1ère COMMUNION

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Administration, rue Jacob, n° 56, à Paris.

Ce journal donne à chaque famille les procédés les plus pratiques pour exécuter tous les genres de travaux, tels que : filets, broderies, crochets, tapisseries, etc. En outre, ses patrons en grandeur naturelle permettent aux dames de confectionner de leurs mains tous les objets de toilette et les vêtements de leurs enfants.

Les modes les plus nouvelles, les travaux les plus divers, sont représentés dans la *Mode illustrée* par de nombreuses gravures sur bois, et même par des gravures coloriées, d'une exécution soignée, auxquelles l'abonnement est facultatif.

Sous le titre de *Variétés*, chaque mère de famille trouve des préceptes de morale et des conseils pour l'éducation de ses enfants. Quant aux *Nouvelles*, *Romans* ou *Chroniques*, ils ont le mérite d'offrir aux jeunes filles et aux dames de tout âge une lecture attrayante sans que leur conscience en soit troublée.

Il suffirait de publier toutes les lettres de félicitations et de remerciements adressés par les mères de famille et même par les maris, à la rédactrice de la *Mode illustrée*, M^{me} Emmeline Raymond, pour prouver tous les services que la *Mode illustrée* a déjà rendus.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

EXPLICATION DES DIVERSES ÉDITIONS :

1^{re} ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure à l'aquarelle avec chaque numéro.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

Chacune des quatre éditions de la *MODE ILLUSTRÉE* contient en outre 24 PATRONS.

PATRONS ILLUSTRÉS

Ce supplément de patrons, paraissant quatorze fois dans l'année, ne peut être livré qu'aux abonnés du journal et pour le même laps de temps que l'abonnement. Pour le recevoir, il suffit d'ajouter 4 fr. par an ou 1 fr. par trimestre à celle des éditions de la *MODE ILLUSTRÉE* qu'on aura choisie.

Changement de domicile

Estaminet de l'OURS BLANC

THÉOPHILE RASSAERT

DEMEURE ACTUELLEMENT

Rue du Calvaire, Roubaix

Croix et plaques pour tombes.

Chaines et entourages de tombeaux.

Numéros pour tissages et filatures.

Plaques de voitures et modèles en tous genres.

Le sieur RASSAERT se rendra au domicile des personnes qui désireraient voir son album. 7463n

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS { l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
2 fr. 85

MOYEN (dit tout-venant) { l'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
1^{er} qual., 1 fr. 90

GROS { l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
2 fr. 80

MOYEN (dit tout-venant) { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
1^{er} qual., 1 fr. 80

GROS { l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 fr. 75

MOYEN (dit tout-venant) { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
1^{er} qual., 1 fr. 75

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser rue Pellart 31, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

ANNONCES

Etude de M. TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrée, 32.

A VENDRE

Une jolie Maison

DE RENTIER

sise à Roubaix, rue de Lannoy.

A LOUER

Une grande Maison

avec porte cochère, rue de Lille.

§ 7399

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrée, 32.

Capitaux à placer

SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE.

7598

Etude de M^e BLONDEAU, avoué, rue royale, 73 bis, Lille.

1^{re} UNE PROPRIÉTÉ

sise à Roubaix, rue de Mouveaux, 12, comprenant MAISON DE MAÎTRE, vastes ATELIERS, cour, jardin, remises et écuries, deux générateurs et un bouilleur de la force de 35 chevaux ; machine à vapeur avec accessoires et transmissions, atelier pour la fabrication du gaz et gazomètre, le tout érigé sur trente-quatre ares vingt centiares de fonds et terrain. Toutes les constructions et parties du matériel sont entièrement neuves.

Cette propriété est libre d'occupation ; mise à prix : 60,000 fr.

2^e MAISON d'usage d'auberge et de restaurant, sise à Roubaix, place de la Liberté, 12, avec grande cour, remise et écurie pour dix chevaux, occupée par le sieur Gressillon, jusqu'au 1^{er} janvier 1870, au loyer annuel de 1,300 fr.

Mise-à-prix : 4,000 fr.

L'adjudication aura lieu le mercredi 1^{er} avril 1868, à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, à onze heures du matin.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e BLONDEAU, avoué, rue royale, 73 bis, à Lille. 29m. 7619

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TOUFFLERS

HAMEAU DU VOISINAGE

En la ferme de M. Jean-Baptiste Delerue

AVOUEMENT

DE FERME

CONSISTANT EN :

Un chariot, tombereau, rondeloir, herses, charrue, éclan, moulin à vanner, fourches, fourchettes, rateaux, fléaux, etc.

5,000 kilog. de fourrage, avoine, blé, foin, 4,000 kilog. de betteraves, carottes,

2 Vaches à lait

A VENDRE

Pour cause de cessation de culture.

L'an 1868, le lundi de Paques 13 avril à neuf heures du matin, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera sur les lieux à la vente de ces objets.

Il sera accordé crédit moyennant caution. M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions. 18 a. 7574 n.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TRESSIN ET WILLEMS

4 MAISONS

et 28 ares 79 centiares environ de fonds et terrain.

A VENDRE

par suite de décès, pour en jouir de suite L'an 1868, le lundi 30 mars, à 3 heures de relevée, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication des biens ci-dessus désignés. 30 m. 7575 n.